

**Colloque international : « Que deviennent les jardins historiques ? »**

**Orangerie du Domaine départemental de Sceaux**

**Lundi 15 mai 2017**

**Discours d'ouverture par Patrick Devedjian,  
Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir à l'Orangerie du Domaine départemental de Sceaux, qui a retrouvé l'année dernière toute sa splendeur après un lourd travail de restauration.

**Le parc de Sceaux qui nous entoure, joyau des jardins à la Française dessiné par André Le Nôtre, est l'un des quatre grands domaines historiques dont le Département des Hauts-de-Seine est propriétaire et gestionnaire.**

Chacun de ces sites témoigne d'un moment fort dans l'art des jardins en Europe :

- La Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry, célèbre jardin conçu par Chateaubriand et l'Arboretum, haut-lieu de la tradition horticole française du XIX<sup>ème</sup> siècle ;
- Le jardin du banquier Albert Kahn à Boulogne-Billancourt, créé au début du XX<sup>ème</sup> siècle ;
- La Folie Sainte-James à Neuilly, l'un des premiers jardins à l'anglaise en France qui rivalisait, juste avant la Révolution, avec le parc de Bagatelle.

**Aujourd'hui ces lieux remarquables continuent de fasciner par leur esthétique, et parce qu'ils parlent de la mémoire de notre territoire.**

Cette mémoire, il s'agit de la perpétuer, et les collectivités territoriales qui ont la responsabilité de jardins historiques d'envergure nationale et internationale, jouent un rôle essentiel dans cette valorisation, au côté des propriétaires privés et de l'État.

**Ce patrimoine vert qui nous a été légué, est un vrai trésor à sauvegarder. En même temps, il est aussi « vivant », il doit être tourné vers l'avenir.**

C'est pour cette raison que depuis de nombreuses années, nous avons mis en œuvre dans tous nos parcs, y compris les parcs historiques, une démarche environnementale qui a devancé les lois récentes en matière de gestion écologique.

Ce patrimoine d'exception doit aussi être tourné vers le public, au même titre qu'un bâtiment remarquable. La fréquentation croissante de ces parcs le démontre : à Sceaux par exemple, 2 millions de visiteurs parcourent chaque année le domaine.

**Ces parcs, ces jardins, ces paysages historiques, font partie intégrante de notre identité culturelle. C'est pour cela que ce colloque international s'inscrit, comme les années précédentes, dans notre grand projet « Vallée de la Culture ».**

Cette démarche nous a permis de développer de manière considérable les activités culturelles destinées aux habitants, aussi bien pour un public familial que pour un public plus pointu.

L'emblème le plus fort de cette ambition culturelle est aujourd'hui la Seine Musicale, équipement de grande envergure, inauguré fin avril sur l'Île Seguin à Boulogne.

La Seine musicale incarne toute la singularité de notre territoire :

- la qualité de vie, faite à la fois d'un tissu urbain dense et d'espaces de nature tout à fait remarquables,
- la volonté de miser sur la culture, sans faire l'impasse sur l'attractivité économique,
- le juste dosage entre le classicisme et l'avant-garde, entre la proximité et l'envergure internationale.

**Lors de ces deux journées d'étude, nous plancherons sur des sujets auxquels les jardins historiques sont confrontés quotidiennement :**

- La restauration, la gestion, l'ouverture au public et l'usage contemporain de ces lieux ;
- La complémentarité des métiers, la formation des jardiniers, des techniciens et des historiens spécialisés ;
- Sans parler des problématiques liées au végétal (comme les pathologies qui affectent les buis depuis quelques années, et qui risquent d'altérer de façon considérable les jardins à la française).

Je vous souhaite à tous d'excellents travaux, et avant de laisser la parole à Dominique Brême, je tiens à remercier le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS France), l'association HORTIS et l'Institut européen des jardins et paysages, d'avoir répondu à notre invitation et de nous avoir accompagnés pour ce colloque.

Je vous remercie.